L'accueil paradoxal des publics du champ social dans les établissements culturels

Nathalie Montoya, Marie Sonnette, Pascal Fugier

▶ **To cite this version:**

Nathalie Montoya, Marie Sonnette, Pascal Fugier. L'accueil paradoxal des publics du champ social dans les établissements culturels. Culture et Musées, 2015, 26, pp.47-71. 10.4000/culturemusees.304 . hal-02185352

HAL Id: hal-02185352
https://hal.science/hal-02185352

Submitted on 19 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NATHALIE MONTOYA, MARIE SONNETTE, PASCAL FUGIER

L'ACCUEIL PARADOXAL DES « PUBLICS DU CHAMP SOCIAL » DANS LES ETABLISSEMENTS CULTURELS

INTRODUCTION

Les actions résultantes du « mariage forcé » (Rouxel, 2012) de l'action culturelle et du travail social ont été peu observées et peu analysées jusqu'ici. L'enquête sur laquelle s'appuie cet article a été entreprise pour contribuer à pallier cette lacune (Montoya ; Sonnette ; Fugier ; Ghlamallah, 2015). À l'intersection de différents champs de recherche, les investigations sur l'action culturelle dans le travail social, encore balbutiantes[i], ont la double vertu de rendre visibles des expériences sociales peu connues, peu valorisées, et de faire surgir pour la sociologie de la culture comme pour la sociologie du travail social, de nouveaux objets, susceptibles d'éprouver les grilles d'analyses en vigueur dans chacun de ces champs. Le caractère relativement rare et nouveau de ces recherches rend cependant la présentation des résultats de ces enquêtes plus délicate : en accentuant le trait, nous pourrions dire qu'en matière d'investissement des institutions culturelles auprès des publics dits « du champ social[ii] », tout est – presque – à décrire et à expliquer. Nous présentons ici quelques-unes des propositions de réflexion sur ce champ encore en construction.

L'enquête sur laquelle nous nous appuyons ici visait à explorer les formes et les effets de l'action culturelle lorsqu'elle prend place dans le champ social. Cette enquête s'est intéressée d'une part aux actions culturelles entreprises par les travailleurs sociaux à partir d'un dispositif proposé par Cultures du Cœur, et de façon non exclusive à l'ensemble des actions culturelles proposées par ces travailleurs sociaux, d'autre part et de façon plus modeste à l'investissement des structures culturelles dans le secteur du travail social.

Au sein de cet article, nous nous intéressons aux logiques et aux effets des actions menées à l'intersection du travail social et de l'action culturelle[iii]. Notre hypothèse est double : du côté du travail social, la mobilisation d'outils culturels par les travailleurs sociaux favorise une logique d'action clinique à travers laquelle ils établissent une relation d'écoute et d'implication réciproque auprès de leurs différents « publics » ; du côté des acteurs culturels, si l'investissement dans le « champ social » est minime, les effets de ces actions, peu connus et sous-estimés jusqu'alors, sont de nature à étayer l'utilité sociale dont l'action culturelle se revendique depuis longtemps (Saez, 2012).

Nous présentons tout d'abord le travail partenarial qui lie Cultures du Cœur, les établissements culturels et les bénéficiaires du travail social (1). Ces derniers s'avèrent aujourd'hui difficilement saisissables, de par la multiplicité de leurs profils. Ce qui nous conduit à interroger les modes de catégorisation et la persistance d'une lecture légitimiste des « publics » du travail social et corrélativement de la culture. Nous précisons ensuite comment et pourquoi les travailleurs sociaux se saisissent des outils culturels (2). Nous insistons sur le fait que ces actions répondent à la demande institutionnelle qui promeut un accompagnement social à la fois individualisé et collectif. Sur le plan organisationnel, la « culture » peut constituer une passerelle avec l'ensemble des missions, dispositifs et pôle d'activités du travail social. Sur le plan de la relation d'accompagnement, l'action culturelle est un soutien pour le professionnel, d'abord en tant qu'outil de réaffiliation de ses bénéficiaires et pour "débloquer"

certaines situations, mais aussi afin de défendre et valoriser les dimensions éducative, socialisatrice et relationnelle de leur métier. Ces différents éléments situent la « culture », telle que la saisissent les travailleurs sociaux, à contre-courant de l'emprise grandissante d'un « social de gestion ». Néanmoins, des résistances et tensions inhérentes aux actions des institutions culturelles en direction du travail social apparaissent. Nous en rendons compte dans un troisième temps, en soulignant les modes paradoxaux d'engagement des services de publics des institutions culturelles dans le champ du travail social : engagées timidement, peu visibles et peu dotées, les actions culturelles menées dans « le champ social » se révèlent pourtant être de véritable vecteurs de liens sociaux, éphémères mais avérés (3).

Présentation de l'association Cultures du Cœur et de ses principes d'actions culturelles

Cultures du Cœur est une association loi 1901 créée en 1998. Elle est dotée d'une double ambition. Premièrement, l'association souhaite permettre à des usagers de structures sociales, dans leur diversité, d'assister gratuitement à des représentations culturelles au sens large. Pour cela, elle propose un dispositif de mise à disposition d'invitations à des spectacles culturels et sportifs[iv]. Deuxièmement, l'association cherche à accompagner au mieux les publics de son action en formant des travailleurs sociaux à la médiation culturelle et, plus récemment, des travailleurs culturels (personnel des musées et des centres polyculturels comme le Centre Beaubourg, ainsi que des agents du Centre des Monuments Nationaux) au travail social[v]. Pour les acteurs de l'association, les pratiques culturelles sont « un moyen de ne pas réduire les publics à leur condition, et de trouver dans le projet collectif la possibilité de remobiliser une personne, d'associer cette même mobilité physique à une mobilité psychique reconquise » (Saada, 2002 : 108). Ce postulat vient ainsi rencontrer une hypothèse plus ancienne selon laquelle la connaissance des œuvres d'art, la compréhension du geste artistique et la fréquentation des équipements culturels favorisent la participation à la vie de la cité et l'insertion sociale des individus (Fabiani, 2007). D'une manière générale, l'hypothèse d'un rôle actif joué par la culture et les œuvres d'art dans les différents processus d'intégration sociale fonde la légitimité de l'action publique en matière de culture (Saez, 2012), en particulier en matière de démocratisation de l'accès aux arts et à la culture.

Pour mener leurs dispositifs d'action culturelle, l'association Cultures du cœur soutient plusieurs principes. Premièrement, la gratuité des sorties culturelles offertes aux usagers du dispositif est présentée comme un impératif. Elle est très souvent évoquée comme condition *sine qua non* à une fréquentation des équipements culturels par les bénéficiaires du dispositif et participe à une revalorisation statutaire grâce à l'émotion générée par ce qui est considéré comme un « beau cadeau ». Deuxièmement, un accompagnement qui respecte l'autonomie et le libre choix des publics est développé. Les travailleurs sociaux et les médiateurs culturels doivent encourager les usagers à choisir les sorties qu'ils feront. Ils cherchent à ne pas imposer un spectacle au prétexte qu'il est légitimement consacré ou, au contraire, empêcher une sortie en préjugeant que l'usager ne détiendrait pas les bonnes clés d'interprétation : « L'appropriation de la culture passe aussi par cet esprit d'ouverture, à rompre la distinction entre culture légitime et culture illégitime. » (Saada, 2002 : 113) Les origines et les financements du projet de Cultures du Cœur viennent du champ social ; il ne reprend pas, sur le plan institutionnel, le projet de démocratisation de la culture. Mais œuvrant au croisement du champ social et du champ culturel, son action participe de fait à la démocratisation culturelle et certains de ses principes (développement de l'autonomie, formation des adultes) font écho à ce qui a pu animer les mouvements d'éducation populaire (Chateigner, 2012).

Méthodologie

Cet article s'appuie sur l'exploitation d'une enquête sociologique collective qualitative et longitudinale, financée par la région Île-de-France dans le cadre d'un Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI), entre le laboratoire Cerlis (CNRS – UMR 8070) de l'Université Paris Descartes et l'association Cultures du Cœur. Cette recherche a évalué les effets de l'action de l'association sur ses bénéficiaires et ses partenaires sociaux et culturels. Entre mai 2010 et octobre 2013, des observations participantes (n=27) ont été effectuées (durant des séances de formation à la médiation culturelle destinées aux travailleurs sociaux ou au personnel des établissements culturels ainsi que dans le cadre d'ateliers culture et sorties collectives organisés par des travailleurs sociaux). S'y joignent la conduite de soixante entretiens semi-directifs menés auprès de travailleurs sociaux relais de l'association (n=29) et de bénéficiaires de leurs actions (n=31).

LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS À LA RENCONTRE DES PUBLICS DU CHAMP SOCIAL

L'offre culturelle proposée par Cultures du Cœur repose sur des partenariats passés entre l'association et des entreprises culturelles. Deux motivations peuvent guider le choix des structures qui acceptent de réserver des places pour Cultures du Cœur : un objectif marketing visant à reverser des invendus aux plus précaires contre un remplissage des salles et/ou une adhésion aux discours de démocratisation culturelle. L'un des rôles de la chargée de partenariat est d'expliquer la vocation de Cultures du Cœur et ainsi de susciter une approbation vis-à-vis du projet. Elle les prévient des possibles incidents, de la qualité des publics qu'ils vont recevoir et débute ainsi un premier travail de formation à la médiation culturelle : « Moi, avec toute nouvelle structure je préviens qu'on a toujours des absences. On ne fait pas miroiter quelque chose. On leur dit aussi les publics que l'on touche, avec les profils très divers (chômeurs longue durée, personne sujette à des addictions, etc.). Et après je sensibilise un peu aux différents aspects de notre action, à la permanence culturelle, ça les rassure de savoir qu'il y a une action de médiation culturelle autour. Voilà après on n'est pas à l'abri d'un souci. » L'offre culturelle dépend donc pour beaucoup de ce travail de prospection. Parfois les interlocuteurs sont difficiles à convaincre – « On appelle, on fait des rendez-vous. Les conventions mettent parfois jusqu'à un an à être finalisées ! On est que sur de la gratuité ! Il y a des théâtres qui préfèrent être vides que de remplir gratuitement. » – mais parfois de grands lieux de diffusion précèdent les demandes.

Cependant, une des difficultés du travail de Cultures du Cœur réside dans la difficulté à saisir l'hétérogénéité des publics du champ social comme l'évoque ici Serge Saada : « La confrontation avec les référents et leurs publics lors de permanences de Cultures du Cœur a conduit l'association à faire évoluer sa propre image de la précarité. La diversité des bénéficiaires rendait justement le mot précarité et sa symbolique inadaptés pour recouvrir tout le champ des publics concernés par le dispositif. Entre une famille qui travaille et manque de ressources, un primo arrivant, une femme qui élève seule ses enfants, un jeune surdiplômé au RSA, une personne handicapée ou un demandeur d'asile, il est impossible de trouver une terminologie adéquate pour dresser le portrait type des publics qui ont recours à Cultures du Cœur. C'est cette diversité qui nous permet de creuser notre réflexion sur la place donnée au spectateur d'aujourd'hui. » (Saada, 2002 : 114-115)

En effet, les publics de Cultures du Cœur sont nécessairement aussi variés que les publics du champ social. En travaillant avec un grand nombre de structures sociales, Cultures du Cœur

ne peut pas regrouper ses usagers sous le terme de « personnes en situation de précarité » sans entrer dans les détails et les singularités de chacun d'entre eux. L'association est confrontée à des publics et professionnels divers relevant d'une typologie répartie ainsi : l'animation socio-culturelle, l'insertion professionnelle, le secteur socio-judiciaire, le secteur socio-éducatif, le secteur médico-social, l'insertion par le logement et enfin l'insertion globale.
Si les structures sont diverses, les publics du dispositif Cultures du Cœur le sont nécessairement tout autant : adultes handicapés, SDF, jeunes en réinsertion judiciaire, femmes victimes de violences, familles monoparentales en situation de grande précarité économique sont autant de profils rencontrés par l'équipe de l'association. Les façons de les nommer révèlent les pratiques du travail social à leur encontre et les manières dont les professionnels se positionnent vis-à-vis d'eux. Alors que Cultures du Cœur parle de ses « bénéficiaires », les travailleurs sociaux peuvent évoquer leurs « usagers ».
En outre, et si nous nous insérons au sein du cadre paradigmatique de la sociologie de la culture, ces publics peuvent être saisis au prisme des études sur les « publics de la culture ». Les grandes réflexions interventionnistes en matière de politiques publiques de la culture, menées dans un objectif de démocratisation culturelle, ont cherché à qualifier des publics qui, de par leurs caractéristiques sociographiques, n'ont pas accès à certains équipements culturels[vi]. D'abord nommés les « non-publics » par les quarante metteurs en scène signataires de la déclaration de Villeurbanne en mai 1968, le caractère normatif et performatif d'une telle acception est aujourd'hui vivement critiqué : « c'est […] parce qu'il est intentionnellement et politiquement constitué comme "non-public" qu'il apparaît ensuite comme l'Autre et que ses différences culturelles et sociales passent au premier plan. En instaurant une irréductible séparation, ce discours réalise pour partie ce qu'il énonce » (Fleury, 2006 : 35). Depuis, des appellations plus restreintes focalisent sur les particularités de ces publics aux barrières symboliques et matérielles : les publics empêchés (en situation de handicap), les publics éloignés (ruraux), les publics isolés (socialement), etc. Ce préalable est nécessaire à l'étude afin de saisir les individus enquêtés dans la pluralité de leurs comportements et non pas seulement au prisme des préoccupations des professionnels de la culture et des analystes des pratiques culturelles.

COMMENT LE TRAVAIL SOCIAL SE SAISIT DE LA CULTURE

Si nous étudions désormais la façon dont les travailleurs sociaux se saisissent de la culture, en tant que porteurs d'actions culturelles et relais du dispositif Cultures du Cœur, nous pouvons rendre compte des effets de la culture dans les métiers du social sur les plans législatif, organisationnel, relationnel et identitaire.
Parmi les principales dynamiques qui restructurent le champ du travail social (Avenel, 2009), la promotion des interventions sociales d'intérêt collectif (ISIC) depuis les années 1990 favorise, en principe, les actions conduites par les travailleurs sociaux auprès d'un groupe de bénéficiaires ou les habitants d'un territoire (De Robertis et al., 2014). Il s'agit de compléter l'accompagnement individuel réalisé dans le cadre des interventions sociales d'aide à la personne (ISAP) par des actions collectives, afin d'encourager le « vivre-ensemble », les relations d'entraide, l'expression des personnes en situation de vulnérabilité, leur participation au changement social et leur pouvoir d'agir (Bacqué & Biewener, 2013). De ce point de vue, les sorties culturelles en groupes mises en place dans le dispositif Cultures du Cœur répondent à une demande institutionnelle et sont « dans l'air du temps ». Ce que confirment au sein de notre échantillon Raphaël et Anne-Marie, respectivement ES et ASS dans le service logement d'un centre social à Paris : « la tendance actuelle c'est plus le collectif, donc c'est bien vu [le dispositif Cultures du Cœur], on n'a pas eu de blocage ». De même, la direction de certains établissements encourage la mise en place du partenariat avec l'association et la formation de

leurs salariés à la médiation culturelle : « Ça a été lancé à l'initiative de la hiérarchie, qui adhère complètement, qui nous laisse faire les formations et même qui nous encourage à faire les formations » (Hélène, secrétaire médicale et sociale dans un service social départemental, à Paris). On peut avancer que le dispositif proposé par Cultures du Cœur répond à la fois à la mise en avant des ISIC, et corrélativement au développement des ISAP, à travers la personnalisation de l'offre culturelle dont les bénéficiaires peuvent bénéficier dans le cadre des permanences. Des limites toutefois apparaissent quant à l'application de ces modes d'intervention, nous y reviendrons dans la troisième partie de notre article.

Sur le plan organisationnel, la culture peut constituer une passerelle avec l'ensemble des missions, dispositifs et pôle d'activités du travail social. C'est une métaphore que mobilise Jean, éducateur spécialisé dans le service de prévention spécialisée d'une association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adulte, afin de souligner le rôle médiateur et fédérateur de la culture parmi l'ensemble des outils et dispositifs de sa structure. Les activités culturelles collectives que Jean anime, elles-mêmes très diverses (théâtres, musées, arts de rue, ateliers de lecture, de musique, de peinture…), vont « dans la continuité de ce qui est fait par les collègues […] ça fait une passerelle » avec les autres activités collectives (« ateliers de mobilisation et de redynamisation », groupes de parole, rencontres sportives…) et ça permet d'appréhender « autrement » certaines missions éducatives (comme l'exercice de la parentalité).

Plus globalement, à partir du schéma d'analyse proposé par Jacques Ion et Bertrand Ravon (Ion & Ravon, 2005 : 74-75), on peut rendre compte des fonctions de « passerelle » ou de « supports » que peuvent assurer les activités culturelles relativement aux principaux pôles d'activités au sein desquels les travailleurs sociaux sont plus ou moins impliqués. En effet, si les activités culturelles s'inscrivent en premier lieu dans le pôle structuré autour de l'organisation d'activités sportives, récréatives ou culturelles, elles ne s'y réduisent pas. Elles peuvent servir de supports ou de cadres :

(1) aux activités d'investigation. Les activités culturelles leur permettent de mieux connaître leurs publics, de « repérer des problématiques », notamment dans le cadre de sorties publiques, susceptibles de constituer un poste d'observation des conduites et attitudes de certains usagers ;

(2) aux activités dites de « dépannage », durant lesquelles les professionnels facilitent l'accès des usagers à des prestations sociales et l'exercice de leurs droits. Or, si les sorties culturelles constituent un moyen de lutter contre l'isolement et le repli sur soi de certains bénéficiaires, elles peuvent aussi les aider à acquérir des informations et un sens pratique, utile dans leurs démarches administratives et d'insertion. C'est le cas par exemple des usagers qui ont appris à utiliser les transports communs et se sont familiarisés avec la signification de certains logos d'entreprises en allant voir un spectacle à Paris ;

(3) aux activités cliniques, dans le sens où les sorties et permanences de Cultures du Cœur ainsi que les séances de *brainstorming* qui leur sont associées prolongent leur travail de suivi en constituant des moments et lieux d'écoute compréhensive, où les travailleurs sociaux se sentent plus impliqués, plus proches, « authentiques » (moins enfermés dans les prescriptions de leur rôle professionnel), « prennent soin » de leurs bénéficiaires en se départant de la logique d'action gestionnaire qui s'impose de plus en plus à eux : « quand on fait attention à la personne, qu'on fait attention à la culture de l'autre, et bien les gens ils se disent : elle n'est pas que là pour les papiers » (Asmae, chargé d'insertion dans un espace insertion). Le terme de clinique renvoie aussi au fait de proposer un espace et un cadre qui permet aux bénéficiaires de mobiliser et développer leur historicité, soit leur « capacité d'agir sur [leur] propre histoire et d'avoir prise sur [leur] temporalité […] capacité d'agir sur ses déterminismes pour s'en dégager et prendre de la distance » (Abels-Eber, 2000 : 67). Ainsi Jean « accompagne »-t-il ses bénéficiaires « à cette ouverture culturelle » dans diverses sorties

en groupe, afin qu'ils puissent « "s'approprier", à travers ce qu'ils vont voir de ce monde auquel nous appartenons tous » ;
(4) aux actions de concertation citoyenne. En tant que pratique (trans)formatrice d'opinions et de jugements esthétiques, mais aussi politiques, la culture et les diverses expériences de partage, de débats et d'ouverture à l'autre qu'elle suscite participent à la vie citoyenne. De nombreux travailleurs sociaux conçoivent la culture comme un outil « de communication », « d'expression », de « circulation » des idées, au fondement du lien social. À l'image de Jérôme, animateur d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM) : en sortant d'une pièce de théâtre ou d'un film au cinéma, « les gens s'interrogent, regardent et se posent la question de ce que ça leur fait : "et toi qu'est-ce que ça t'a fait ?" "Ah bon, toi ça t'a fait ça ?" "Je vais y réfléchir un peu ou je vais aller le regarder une deuxième fois". La culture, c'est de l'ordre de l'ouverture à l'autre, de la possibilité de me mettre en lien ». Outre la connaissance et l'ouverture au monde environnant et aux autres, les pratiques culturelles sont aussi l'occasion de « partager quelque chose qui est commun » (« nos goûts, on partage une esthétique, quelque chose qui est beau »), au-delà de nos difficultés et handicaps. Léa, responsable d'un service d'accompagnement à la vie sociale au service de personnes en situation de handicap ou souffrance psychique, perçoit tous les bénéfices des sorties culturelles pour ses bénéficiaires : plus qu'une expérience de « partage », « c'est une ouverture pour eux qui est quasi citoyenne » ;
(5) enfin, au travail d'analyse de la pratique. L'animation de permanences et l'encadrement de sorties culturelles les font parfois réfléchir sur le sens et les modalités de leurs pratiques professionnelles. On peut citer ici le cas de Raphaël et d'Anne-Marie, respectivement ES et ASS dans le service logement d'un centre d'action sociale. En discutant de leur rapport différent avec la culture et la façon de mobiliser l'offre proposée par l'association, Raphaël et Anne-Marie explorent la portée et les limites de leur posture professionnelle, « toute en implication » pour le premier et « toute en distance » pour la seconde.
Sur le plan de la relation d'accompagnement, on peut ajouter que les permanences et activités culturelles permettent de débloquer des situations, quand les travailleurs sociaux peinent par exemple à impliquer certains usagers, enfermés dans leur isolement. Plutôt que de prendre une posture directive, où ils seraient tentés de leur imposer une formation et de s'impliquer davantage dans leurs démarches d'insertion, leur proposer des sorties culturelles peuvent les mettre progressivement dans une dynamique d'implication de façon non violente. De même, la réaffiliation sociale[vii] générée par la culture, en tant qu'espace de médiation producteur de liens sociaux faibles (Granovetter, 1973), constitue un facteur déclencheur de l'engagement des bénéficiaires dans un processus de réinsertion professionnelle, parmi ceux qui résistent le plus à sortir de leur isolement. Le dispositif peut aussi servir de pôle attractif pour attirer les usagers, comme le reconnaît Camille, directrice adjointe d'une maison de quartier. Elle utilise le dispositif comme un « instrument » qui lui permet d'« amener la famille » au sein de sa structure. Un autre type de situation de déblocage est évoqué par Camille, soutenant que les sorties et permanences constituent un cadre informel qui favorise l'expression de confidences et l'exploration de problématiques intimes, comme la parentalité. On peut à ce propos considérer que les permanences et sorties culturelles constituent des espaces interstitiels (Fustier, 2012), investis par les professionnels bien que souvent considérés *a priori* comme sans importance, voire négligés (comme du temps « volé au travail »). De même, le dispositif Cultures du Cœur apparaît comme un territoire d'expression non seulement des désirs d'intimité mais aussi d'extimité des usagers (Fugier, 2014). Le concept d'extimité, élaboré par le psychologue Serge Tisseron, permet de rendre compte de leur désir de rendre visible et d'obtenir la reconnaissance d'une partie de leur vie intime, à partir d'un échange de vécus avec les professionnels. Usagers et professionnels recourent à une empathie à la fois relationnelle et « extimisante » lorsque chaque protagoniste reconnaît « à [son] interlocuteur

le droit, par ses réactions, de [l']informer sur [lui-même] » (Tisseron, 2011 : 89). Camille témoigne de cette intrication entre le culturel, l'intimité et l'extimité, dans le travail d'accompagnement qu'elle effectue auprès de parents, notamment par le biais des permanences Cultures du Cœur : « ils livrent quand même beaucoup d'eux-mêmes, c'est leur vie privée, l'éducation, il n'y a rien de plus intime : c'est lié parfois à la religion, à un vécu personnel à une culture qu'on a, à une histoire personnelle qu'on du fait de ce que nous ont transmis nos parents. C'est intime. Ils livrent leur vie privée, donc on est aussi obligé de livrer des choses de nous, des choses issues un peu de notre vie à nous, pour se présenter aussi en tant que parents… pour qu'il y ait un échange, pour que ce soit réciproque quand même ». La culture est porteuse d'humanité dans la relation éducative quand elle met en relation « des personnes » plutôt que « des usagers », et permet à chacun « d'apprendre à se connaître ». De même, la participation du personnel administratif aux permanences met « des visages sur des noms ou des voix » (Hélène, secrétaire médicale et sociale). D'autre part, en accédant à une partie de l'offre culturelle du dispositif quand ils encadrent des sorties de groupe, les travailleurs sociaux découvrent des œuvres culturelles et partagent cette expérience avec leurs bénéficiaires, dans un esprit de don (plutôt que de contrat), propre aux socialités primaires (Fustier, 2004) : « ça permet d'échanger, comme ça il y a une convivialité, une complicité ! » (Kimberley, ES). La culture est donc « ce plus », cette « relation supplémentaire » qui s'établit entre professionnels et usagers.

Sur le plan de leur identité professionnelle revient de façon récurrente l'idée que l'engagement dans des activités culturelles est une occasion de « retrouver » le cœur du métier ou une dimension perdue ou en danger du métier de travailleur social, à savoir sa composante éducative et d'animation. Les éducateurs spécialisés insistent beaucoup sur le fait que leur travail consiste avant tout à être en relation avec autrui, à travailler sur la relation à l'autre (« donner envie de », « faire naître le désir de », « susciter le projet »…), à instaurer, restaurer, réparer une relation. C'est pour cela qu'ils sont très réceptifs au discours affiché par l'association, qui refuse de considérer Cultures du Cœur comme « une billetterie » : il s'agit d'un outil de travail éducatif, un dispositif d'accompagnement social, et non de marchandisation de la culture. Au contraire, la culture constitue une arme contre la « marchandisation du social », sous l'emprise grandissante d'un « social de gestion » (Chauvière, 2010) qui met à distance le professionnel de ses usagers. En résumé, il s'agit de se saisir de la culture pour tout simplement faire son travail, essayer de réaliser un travail d'accompagnement de qualité (Clot, 2010) grâce à la culture, en espérant « mieux aider les gens ».

Les activités culturelles peuvent participer à la reconnaissance des professionnels. En remerciant les travailleurs sociaux de leur donner accès à une offre culturelle, ou en manifestant tout simplement leur satisfaction (leur « sourire en sortant » du théâtre par exemple), les bénéficiaires reconnaissent la valeur de leurs actions et les valorisent en tant que personnes. Par ailleurs, les activités culturelles permettent à certains professionnels de sortir de leur routine et notamment de la dimension la plus gestionnaire, bureaucratique, impersonnelle de leur travail social, comme Asmae, chargé d'insertion : « En tout cas moi ça me change du RSA, de la paperasserie. Moi je suis plus dans cette optique-là. », ou bien encore Hélène, secrétaire médicale et sociale : « ça nous sort de notre train-train quotidien. […] ça nous permet de donner une autre dimension à notre travail, bête et méchant ».

Enfin, les travailleurs sociaux se saisissent aussi de la culture en tant que « passeurs ». Ils facilitent l'accès aux formes les plus légitimes ou institutionnalisées de la culture, en informant et formant leurs bénéficiaires, en les incitant, les motivant, leur rendant accessible ces formes de culture, en tâchant d'éviter le piège du misérabilisme et du populisme (Grignon ; Passeron, 1989) : il faut qu'ils se sentent autorisés à aller vers ces formes de culture perçues comme légitimes et qu'on reconnaisse la valeur de leur propre culture. Le

travailleur social peut ainsi constituer un agent de socialisation à la culture, mais aussi un agent de médiation, en tant que relais vers les établissements culturels.

L'ENGAGEMENT PARADOXAL DES INSTITUTIONS CULTURELLES DANS LE CHAMP DU « TRAVAIL SOCIAL »

Du côté des institutions culturelles, les actions en faveur du « champ social » ne sont pas nouvelles. Dès les années 1960 (Fleury, 2006, b), l'institutionnalisation du projet de démocratisation de la culture a amené les services de relations avec le public à développer des actions auprès de groupes « socio-culturels » dont certains seraient aujourd'hui qualifiés de « spécifiques ». Mais les actions en faveur du « champ social » se sont surtout développées à partir des années 2000 et la montée en puissance dans le débat public de la lutte contre l'exclusion. Ainsi en 2006, la chargée des publics du champ social du musée du Louvre témoignait de l'institutionnalisation croissante de ces actions : « pour les mécènes, faire du social c'est dans le vent, et puis c'est une priorité du gouvernement, la cohésion sociale et l'adhésion républicaine, on a encore reçu une circulaire récemment, c'est à dire l'insertion sociale et professionnelle qui passe par l'insertion dans la culture...On est tous concernés, toutes les institutions culturelles. (...) Le musée du Louvre a été pionnier, nous générons de plus en plus d'actions dans ce domaine et ça a fait des petits partout ». C'est donc à la faveur d'une inquiétude proprement sociale (l'intégration est défaillante), qui est venue rejoindre une ambition plus ancienne de démocratiser l'accès aux équipements culturels (Montoya, 2009), que les actions en faveur du champ social se sont développées dans les institutions culturelles. Ainsi, en 2005, sous l'égide du ministère de la culture, la mission « Vivre ensemble » se créait, instituant au sein des chargés de relation avec le public un espace de réflexion autour de l'accueil des publics dits « spécifiques ». Les dispositifs d'accueil des publics du champ social existent désormais, qu'il s'agisse d'actions minutieuses menées avec un petit groupe de personnes sur du long terme ou de réformes structurelles des conditions pratiques d'accueil de ces groupes, rendus visibles par la lettre de la mission « vivre ensemble »[viii] : gratuité pour les allocataires des minimas sociaux (lorsqu'elle n'était pas déjà en place), accès au « droit de parole » et formation gratuite à la médiation dans ces institutions et pour les travailleurs sociaux désirant amener leurs groupes d'usagers, cette offre s'accompagne parfois, de façon variable selon les institutions, d'une recherche volontariste de groupes et de structures issues du champ social (démarchage, publicité, etc.). Malgré cela, et parallèlement à la persistance de dispositifs locaux particulièrement actifs auprès du « champ social »[ix], les actions volontaristes en faveur de ces publics demeurent marginales dans l'ensemble des activités des services de publics des institutions culturelles (Montoya, 2009). Des initiatives « éparses » prennent place dans « un quasi vide institutionnel » (Rouxel, 2001). Si une poignée d'institutions s'est dotée d'un poste de chargés des publics « du champ social », dans l'immense majorité des structures culturelles, y compris parmi celles dotées des moyens les plus importants, les publics dits « spécifiques », ou du « champ social » ne viennent désigner qu'un modeste sous-ensemble d'actions ciblées, au milieu d'un ensemble beaucoup plus vaste d'actions pour le champ scolaire, les « groupes » (comités d'entreprises, associations, groupes d'amis) ou le mal nommé « tout public ». C'est la faiblesse des moyens consacrés à ces actions qui expliquent l'emploi d'un lexique flou et euphémisant, propre au secteur culturel (les travailleurs sociaux n'utilisent pas ces termes) pour qualifier le public du travail social : « champ social » (cf. supra), « publics empêchés » (pour ne pas rentrer dans le détail des obstacles matériels, symboliques, sociaux à l'accès aux équipements culturels) ou « spécifiques » (expression sans doute la plus problématique, qui accroit l'effet de

stigmatisation et d'amalgame de populations dotées de propriétés sociales extrêmement diverses).

Mais ces initiatives demeurent relativement récentes, et limitées. Au sein des institutions culturelles, le développement de ces actions ne va pas de soi, qu'il s'agisse pour les chargés de publics de convaincre la direction, les conférenciers ou les agents d'accueil, de la nécessité de mettre en place des actions spécifiques pour accueillir ces groupes. D'après une chargée des publics du champ social d'un musée parisien, « il y a une peur de la part des conférenciers » : « c'est comme les personnes handicapés... Est-ce qu'on va vers elle en leur donnant de l'aide, ou alors est-ce que on reste là et on sait pas quoi faire, quand on voit les femmes arriver en boubous, les femmes voilées ou les femmes avec une dégaine pas possible, voilà quoi, c'est pas évident. L'idée c'est d'assouplir la relation et de bien se connaître les uns les autres... Alors c'est très modeste je crois qu'il n'est pas question de faire ce travail autrement qu'humblement ». Le chargé des publics du champ social de la Villette témoignait d'une autre difficulté, très souvent évoquée par les acteurs sociaux ou culturels engagés dans ces actions : « au début, il y avait un peu une habitude qu'ont beaucoup de lieux culturels de dire "ce spectacle ça marche pas du tout, tiens, tu n'as pas du pauvre pour la remplir", donc les groupes avaient la chance d'aller voir des films en iraniens non sous-titrés, des trucs qui sont quand même super inaccessibles ». Une chargée des relations publiques d'un festival pluridisciplinaire parisien évoquait quant à elle la dimension singulière et personnelle des actions menées auprès du public du champ social : « j'ai remplacé quelqu'un qui était plus protocole, qui s'occupait plus d'envoyer des invitations (...), mais cette chose de médiation culturelle n'existait pas, on n'avait pas l'habitude de faire des choses comme ça ». Une chargée des publics disait l'ambivalence des actions de formation des agents d'accueil dans les musées : « j'ai toute une action vers le personnel du musée pour changer le regard de toutes les personnes qui travaillent aux musées pour accueillir un public, je n'aime pas le mot, mais « spécifique », qui n'a pas les codes pour se repérer dans un lieu, parce que un musée c'est contraignant, on ne court pas, on ne peut pas manger, on ne peut pas boire, on ne touche pas les œuvres, quand on est au musée, on ne vient pas au Carrefour, on n'est pas chez Virgin mais la frontière est très fine ». Public « spécifique » qui ne doit pas être considéré comme tel tout en étant « éduqué » à la visite : l'accueil du public du champ social amène les chargés de relations publiques à développer leurs actions sur une ligne d'équilibre fragiles, entre prise en compte de leurs spécificités, et défense de leurs droits à être accueillis comme tout le monde au sein des institutions.

Ces tensions sont également visibles lorsqu'on accompagne les structures du champ social dans ce type de sortie. Accompagnant un groupe d'alphabétisation durant la visite d'un grand musée d'art moderne parisien, nous avions été surpris de voir le groupe que nous accompagnions être fondu, pour les besoins de la visite, avec un groupe hétéroclite de personnes envoyées par des structures de travail social. La visite fut mal aisée, pour les visiteurs qui ne se connaissaient pas et s'interrogeaient sur les raisons (sociales) de ce regroupement, comme pour la conférencière, qui nous le confirma par la suite. Aux dires des travailleurs sociaux, et des agents de Cultures du Cœur, l'accueil du public du champ social par les structures culturelles ne va pas de soi : les regards peuvent être sources de tensions qu'il s'agit de déjouer, de prévenir ou d'accepter.

Le samedi 26 janvier 2013, une famille accompagnée par ATD quart-monde était expulsée du musée d'Orsay. Selon la presse qui s'était largement fait l'écho de cet incident, le personnel du musée, alerté par des visiteurs gênés par la mauvaise odeur d'un enfant malade, aurait demandé à la famille de quitter les lieux. Les membres d'ATD quart-monde ont vu dans cette exclusion le fruit d'une discrimination sociale ordinaire. Selon un membre de l'association, cet événement « montre ce que subissent les plus pauvres au quotidien, cette discrimination qui fait que, quand on porte la grande pauvreté sur son visage, on n'est pas traité de la même

façon »[x]. Exceptionnel et particulièrement médiatisé, cet événement, et le discours embarrassé du musée pour l'expliquer et s'en excuser, est venu faire écho aux discours des salariés de Cultures du Cœur sur les résistances et les difficultés à accueillir le public dit « du champ social ». Certains services de publics refusent de travailler avec Cultures du Cœur au nom d'une opposition de principe à la gratuité, mais il arrive que cela soit explicitement les problèmes de comportements, de bonne tenue, de respect des horaires, attribués aux publics concernés par ces actions qui soient évoqués pour motiver le refus d'accueillir gratuitement des publics issus du champ social. « Il suffit qu'il y ait un incident dans un théâtre pour que le partenariat cesse. Par exemple, on avait eu des personnes qui étaient montées sur scène pour insulter des comédiens à la Bastille par exemple. […] On a eu un incident, c'est une dame qui est venue avec un enfant, alors qu'elle était ivre. On a eu aussi une personne ivre au guichet Montparnasse la semaine dernière. Ça n'a pas remis en cause le partenariat mais les structures culturelles appellent tout de suite. On peut très bien comprendre la structure sociale qui est déçue et la structure culturelle qui a peur que ça se reproduise. Et nous on ne peut pas garantir non plus que ça ne se reproduira jamais. Donc les deux positions se défendent totalement », témoigne la personne responsable des partenariats à Cultures du Cœur. Une autre fait le constat d'un « déséquilibre de pouvoir entre le culturel et le social dans le dispositif Cultures du cœur », car l'association est « acculée à offrir beaucoup de places [mais] les structures culturelles, c'est selon leur bon vouloir. »

Parfois appuyé par le récit d'événements particuliers et rarissimes (un homme en situation d'ébriété qui agite le hall du théâtre qui l'accueillait par exemple), généralisant souvent des modes de comportements dont il n'est pas sûr qu'ils soient le monopole des publics issus du champ social (comme les retards ou le fait de ne pas honorer les invitations…), une partie de ces refus pour les sorties de groupe s'abritent derrière des discours généraux qui cachent mal le peu d'expériences des services de publics devant ceux qu'ils qualifient « d'atypiques ». Ces refus et ces résistances sont perçus comme d'autant plus scandaleuses qu'ils sont de moins en moins nombreux. Du côté des travailleurs sociaux, c'est le caractère stigmatisant des formes d'accueil du public, le manque de formation des salariés des institutions culturelles à la spécificité des publics du champ social qui vient révéler le décalage entre les ambitions et les discours relatifs à l'accueil de ce public, et la réalité, plus ambivalente des actions menées au sein des institutions. « Ils sont bien accueillis, mais on sent quand même […] quand on voit leur dégaine, que si nous on ne recadre pas, que les conférenciers peuvent réagir, on le ressent quand même » (Malika, formatrice référente dans une École de la deuxième chance) ; « Chaque fois que je vais au théâtre avec eux, le problème ce n'est pas les sorties mais dans le regard des autres et c'est terrible ça. […] C'est très violent. Le public des théâtres parisiens, des salles d'expo, se disent que ce n'est pas la place de ces jeunes, et quand ils sont là, ils dénotent » (Michel, éducateur spécialisé dans un service d'hébergement et d'activités de jour).

L'engagement limité des moyens engagés par les institutions culturelles pour accueillir le public du travail social s'explique aisément. Pour des raisons d'organisation, les services de publics se sont généralement constitués autour d'une double mission, de communication et d'accueil du public d'une part, et dans une moindre mesure, de « conquête » de nouveaux publics d'autre part. Ceux-ci se recrutaient aisément parmi des groupes déjà constitués, auprès de comité d'entreprise ou d'établissements scolaires. Si les comités d'entreprises sont aujourd'hui des relais moins importants, le « champ scolaire » est devenu le principal destinataire des activités des services de relations avec le public. L'hétérogénéité, la diversité et le caractère anomique des « publics » du travail social a empêché de les constituer en groupes aisément recrutables pour les services de publics. Au musée du Louvre, la création d'un poste de chargé des publics du champ social par exemple a été associé initialement à celui du public handicapé : « nous appartenons à la même unité, parce que le public handicapé

et le public du champ social ont en commun de ne pas avoir d'autonomie, que ce soit pour des raisons physiques ou pour des raisons financières, il y a des freins à la visite... ». Par ailleurs, le recrutement des chargés de relations publiques et d'une manière générale des agents d'institutions culturelles dans la classe moyenne (Dubois, 2013) ne les prédispose pas à connaître le secteur du travail social et à en comprendre les ressorts ou la diversité. Les chargés de « publics du champ social » revendiquent souvent une fibre sociale particulièrement forte et précoce, souvent hérité d'un engagement familial dans le travail social ou les activités caritatives (Montoya, 2009). Les enquêtes menées sur les projets culturels dans le champ social nous amènent à émettre une dernière hypothèse explicative du faible engagement des acteurs culturels dans ce secteur : les différentes difficultés sociales auxquelles sont confrontés les individus concernés par ces actions, ont des effets directs sur les modes d'engagement, de présence et sur la nature des interactions au sein des groupes mobilisés. L'observation de ces sorties montre l'état d'anomie (nombreuses absences, retards, abandons, difficultés à échanger etc.) manifeste de ces groupes souvent faiblement reliés entre eux, faiblement tenus si ce n'est par un travail social engagé, minutieux et attentif à pallier la précarité de ces engagements.

Et pourtant, quel que soit le caractère parcimonieux de l'engagement des institutions culturelles en la matière, les enquêtes de terrain montrent que les effets de ces actions sur les publics « atypiques » sont manifestes et mériteraient d'être largement examinés par les sociologues de la culture. Alors que les médiateurs culturels (Montoya, 2012) ont largement assimilé les leçons de la sociologie critique quant aux effets d'imposition et de domination symbolique des établissements culturels (Bourdieu, Darbel, 1966), l'observation des sorties culturelles menées par les travailleurs sociaux, et les entretiens réalisés avec les participants font plutôt apparaître des formes de revalorisations sociales propres à la sortie dans des lieux culturels prestigieux : « Moi, j'aime beaucoup les grands monuments, quand c'est grand, c'est beau. Versailles c'était magnifique. J'aime bien quand on peut connaitre l'histoire. On se dit « il y a eu des rois, des reines, et maintenant c'est nous [qui] marchons là ». Aujourd'hui aussi [après une sortie à l'Opéra Garnier], c'était magnifique ». Fréquentant régulièrement un centre social d'une ville Seine-Saint-Denis, cette mère de famille algérienne est une fidèle des sorties culturelles organisées par l'axe « famille » du centre social. Comme beaucoup d'autres participants, elle évoquait en terme extrêmement positif ces sorties culturelles qui permettent une distraction d'autant plus marquante que l'institution visitée resplendit des ors de la monarchie (Versailles), de l'Empire ou de la République. C'est souvent la double dimension patrimoniale et monumentale (impressionnante visuellement) de ces sorties qui constituent le cœur des expériences mises en avant par ces participants – en cela, ces publics supposés « spécifiques » ne sont pas très loin des touristes qui visitent Paris par millions chaque année… De façon plus significative encore, la « joie », la « fierté » souvent évoquées dans les entretiens menés avec les participants à ces sorties contrastent significativement avec le tableau dressé par une sociologie attentive à dénoncer les effets d'intimidation sociale des institutions culturelles.

Les chargés de publics dans les institutions culturelles sont les premiers témoins, avec les travailleurs sociaux, des effets de revalorisation statutaire de ces projets. « Le beau répare (…), on le voit sans cesse dans les groupes … » dit la chargée des publics d'un grand musée parisien. « C'est magique, quand on voit comme la parole se libère….t'es crevée et tout d'un coup il se passe quelque chose… il y a une rencontre » dit une autre. Certains mettent en avant l'apport de ces rencontres pour les artistes eux-mêmes : « je suis persuadé qu'il faut travailler avec le terrain et les artistes quand ils sortent des rencontres et qu'ils me disent "c'était super riche, peut-être qu'on va l'utiliser dans d'autres spectacles", c'est vrai que ça va dans les deux sens, la richesse du terrain influe aussi sur l'artistique et sur la manière de monter un spectacle » (Olivier, chargé des publics du champ social dans un

établissement pluridisciplinaire parisien). De nombreux témoignages évoquent la prise de confiance, le gain en estime de soi, la libération de formes d'expression provoqués par l'engagement dans les projets menés avec les institutions culturelles : « Il y a un effet de groupe aussi, l'effet du groupe c'est qu'on est tous ensemble à faire la même chose en même temps, et ça solidarise et ça nous met dans une position de «on n'est pas en ce moment en train de penser à nos douleurs», on prend du recul, on peut parler d'autres choses que ce qui fait mal, ça c'est assez notable aussi parce qu'il y a beaucoup de personnes qui ont du mal à se décentrer, (...) ça a des effets de distinction, les effets de la représentation habituelle c'est à dire les effets de la gratification, les effets de la prestation et de la reconnaissance du public et du travail accompli, des effets très certainement sur l'envie, l'envie de refaire, c'est à dire c'est un déclencheur finalement : ça déclenche le plaisir, le faire et le refaire autrement, refaire autrement mais continuer ». Cet animateur d'un centre d'entraide pour « personnes en situation de souffrance psychique » formule ici des effets souvent décrits ailleurs : revalorisation de soi, regain d'intérêt pour l'action, mise à distance de la souffrance ordinaire, etc. Là encore, l'ampleur des effets décrits par les travailleurs sociaux contrastent avec l'invisibilité ordinaire de ces projets et la relative modestie de leur place dans le travail des services de publics des institutions culturelles. Peu repérées jusqu'ici par les sociologues, objet d'une attention limitée au sein des institutions culturelles, ces actions sont sans cesse réévaluées, fragilisées par leur dimension circonscrite : « c'est vrai qu'on développe des coûts pas possibles pour des tous petits groupes de 6 personnes, c'est vrai qu'en terme de coûts c'est très très dur de faire intervenir des gens… est-ce que c'est légitime ou est-ce qu'on n'est pas en train de se planter et d'oublier plein d'autres gens… » (Olivier, chargé des publics du champ social dans un établissement pluridisciplinaire parisien).

CONCLUSION

Le travail partenarial entre les établissements culturels et médico-sociaux, par l'entremise d'une association comme Cultures du Cœur, nous apparaît doublement paradoxal : du côté du travail social, il va à l'encontre de l'emprise grandissante d'un « social de gestion » ; du côté des établissements culturels, il est empreint d'ambiguïté tant son « efficacité » avérée en terme de revalorisation, d'ouverture et d'assouplissement des interactions sociales est contrecarrée par la limitation des moyens qui y sont consacrés et son manque de visibilité. C'est d'ailleurs l'un des intérêts de la formation à la médiation culturelle que de mettre en échec les modes de catégorisation emprunts de légitimisme et les présupposés discréditant des *hexis* et *ethos* non conventionnels.

Nous ne soutenons pas que de telles tensions soient généralisables à l'ensemble des institutions culturelles impliquées auprès des publics du « champ social ». Les dispositifs et partenariats proposés par Cultures du Cœur révèlent néanmoins de possibles écueils et freins aux processus d'émancipation et d'intégration par la culture. Ce qui nous renvoie de nouveau au concept de paradoxe, dans le sens étymologique du terme : cette enquête montre qu'il demeure des pratiques, des représentations, des logiques d'action et des vécus qui vont à l'encontre de ce qui semble désormais aller de soi dans de multiples institutions culturelles et établissements sociaux.

De nouvelles pistes de recherches se dessinent alors : dans les champs de la psychodynamique du travail (Dejours, 1998) et de la clinique de l'activité (Clot, 1995), on peut interpréter ce paradoxe comme la manifestation d'un décalage irréductible, potentiellement générateur de souffrance (côté professionnel comme côté usagers), entre une organisation du travail partenarial et de médiation prescrite et l'organisation réelle de ce travail (ce qui vient résister à sa formalisation, sa maîtrise, ce qui met en échec les objectifs visés, compte tenu notamment des moyens disponibles, des imprévus ou encore de la complexité propre aux métiers de la

relation). Par ailleurs, on peut se demander si l'accueil des publics du travail social ne se traduit-il pas sous la forme d'une injonction paradoxale (Bateson, 2008), puisque les travailleurs culturels doivent satisfaire des publics « spécifiques », dans des lieux qui sont supposés accueillir un public de plus en plus « commun » tout en restant « hors du commun » ?

BIBLIOGRAPHIE

Abels-Eber (Christine). 2000. *Enfants placés et construction d'historicité*, Paris, L'Harmattan

Avenel (Cyprien) (coord.). 2009. « Les dynamiques du travail social », *Informations sociales*, n°152, CNAF

Bateson (Gregory). 2008. *Vers une écologie de l'esprit* (tome 2), Paris, Seuil

Bacqué (Marie-Hélène) & Biewener (Carole). 2013. *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte

Bourdieu (Pierre), Darbel (Alain). 1966, *L'amour de l'art*, Paris, Minuits.

Castel (Robert). 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard

Chauvière (Michel). 2010. *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, Editions La Découverte

Chateigner (Frédéric). 2012. "*Education populaire" : les deux ou trois vies d'une formule,* thèse de doctorat de sciences politiques, Université de Strasbourg.

Clot (Yves). 1995. *Le travail sans l'homme. Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Paris, La Découverte.

Clot (Yves). 2010. *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte.

Dejours (Christophe). 1998. *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Éditions du Seuil.

De Robertis (Cristina), Orsoni (Marcelle), Pascal (Henri), Romagnan (Micheline). 2014. *L'intervention sociale d'intérêt collectif, De la personne au territoire*, Presses de l'EHESP

Dubois (Vincent). 2013. *La culture comme vocation*, Paris, Raisons d'agir

Esquenazi (Jean-Pierre). 2009. *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte

Fabiani (Jean-Louis). 2007. *Après la culture légitime : Objets, publics, autorités*, Paris, L'Harmattan

Fleury (Laurent). 2006. *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin

Fleury (Laurent). 2006. *Le TNP de Vilar, une expérience de démocratisation de la culture*,

Rennes, Presses Universitaires de Rennes

Fugier (Pascal). 2014. « L'intervention socio-éducative au domicile. Un espace de rencontre des désirs d'intimité et d'extimité des sujets », p. 101-108 in *Vie sociale et traitements*, n°121, mars

Fustier (Paul). 2004. *Le lien d'accompagnement : Entre don et contrat salarial*, Paris, Dunod

Fustier (Paul). 2012. « L'interstitiel et la fabrique de l'équipe », p. 85-96 in *Nouvelle revue de psychosociologie*, Toulouse, Erès

Granovetter (Mark). 1973. ''The strongs for weak ties hypothetis'', *American journal of sociology*, 1973. Publié et traduit en français dans *Le marché autrement*, 2000, Paris, Desclée de Brouwer

Grignon (Claude) & Passeron (Jean-Claude). 1989. *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil

Ion (Jacques) & Ravon (Bertrand). 2005. *Les travailleurs sociaux* [1984], Paris, Éditions La Découverte

Montoya (Nathalie). 2009. *Médiateurs et dispositifs de médiation culturelle*, thèse pour l'obtention du doctorat en sociologie, Paris, Sorbonne Nouvelle

Montoya (Nathalie). 2012. *Les médiateurs culturels et la démocratisation de la culture à l'ère du soupçon : un triple héritage critique*. [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine, Paris, 2012-2014. Disponible sur : http://chmcc.hypotheses.org/346.

Montoya (Nathalie) ; Sonnette (Marie) ; Fugier (Pascal) ; Ghlamallah (Sarah). 2015 [à paraître]. *La culture, vecteur d'intégration sociale ? Le rôle des pratiques culturelles et des actions de médiation culturelle dans la lutte contre l'exclusion sociale*, rapport de recherche, Laboratoire du CERLIS Paris Descartes.

Rouxel (Sylvie) « Le mariage "forcé" de l'action culturelle avec l'action sociale. Un processus de traduction culturelle agonistique ? », in M.-C. Bureau et Y. Sainsaulieu (dir.), *Les reconfigurations pratiques de l'Etat social*, Septentrion, 2012, p. 199-216

Saada (Serge). 2002. *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Toulouse, Édition de l'Attribut

Saez (Guy). 2012. « Le tournant métropolitain des politiques culturelles », p. 23-71 in Saez (Guy) & Saez (Jean-Pierre). *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles : Dynamiques européennes*, Paris, La Découverte

Tisseron (Serge). 2011. « Intimité et extimité », p. 83-91 in *Communications*, n° 88

[i] Parmi les premières contributions collectives sur le sujet, on peut noter la parution, en 2002, du dossier thématique « Création culturelle et lien social » dans le quatrième numéro de la revue *Pensée plurielle* (De Boeck Supérieur), revue spécialisée dans l'analyse des pratiques des acteurs du champ de l'intervention sociale. Ce dossier amorce l'étude des effets de la médiation interculturelle, du théâtre action ou encore de l'art thérapie sur l'insertion et l'intégration sociale des bénéficiaires du travail social.

[ii] Lorsque nous utilisons l'expression de « champ social », il faut y voir le réemploi d'une catégorie institutionnelle relativement récente. Cette nouvelle rhétorique apparait notamment au sein de documents ministériels ou de chartres visant à promouvoir l'intégration des « exclus de la culture » dans les établissements culturels avec comme « relais » les professionnels qui les accompagnent dans leur processus d'insertion : les travailleurs sociaux. Voir notamment la « Chartre d'accueil des publics du champ social », sous-titrée « Comment les établissements culturels peuvent faciliter le travail des relais du "champ social" et rendre accessible à tous leur offre culturelle » du ministère de la Culture et de la Communication datant de mai 2009 ou encore le récent document « Relais du champ social : Accueil et activités culturelles » du Réseau des musées de la Ville de Paris.

[iii] La majorité des professionnels de notre échantillon d'étude s'identifie comme des « travailleurs sociaux ». De même, les acteurs de l'association Cultures du Cœur et les divers documents qu'ils élaborent dans le cadre de leur formation à la médiation culturelle s'adressent explicitement aux « travailleurs sociaux ». Nous reprenons donc dans cet article cette appellation générique couramment mobilisée par notre population d'étude. Pourtant, l'intitulé des postes qu'occupent les professionnels que nous avons interrogés témoigne des restructurations et

redéfinitions subies par ce champ ces dernières décennies. Les professionnels « traditionnels » du travail social, titulaires d'un diplôme d'État en travail social (DEES, DEASS, DEEJE...) y sont certes représentées, mais ne recouvrent pas l'ensemble de l'échantillon qui comprend aussi un personnel administratif (des secrétaires), des bénévoles et des salariés qui représentent les métiers dits de « l'intervention sociale » (référente famille, chargé d'insertion, formateur référent...). Comme le soulignent Jacques Ion et Bertrand Ravon, ces appellations professionnelles « se sont déployées récemment, notamment autour des dispositifs d'insertion et de la politique de la ville » et elles « définissent davantage l'activité que l'appartenance à un corps constitué » (Ion & Ravon, 2005 : 21). Par conséquent, redéfini dans ses contours et limites, il apparaît de plus en plus justifié de requalifier le champ du « travail social » en champ de « l'intervention sociale ».

[iv] L'association informe sur son site internet qu'elle offre 700 000 invitations par an auprès de 39 associations territoriales et 9 000 relais sociaux répartis dans l'hexagone (http://www.culturesducoeur.org, page consultée le 31 janvier 2015).

[v] Une dizaine de cycles de formation se tient tous les ans. L'association annonce un chiffre de 1 500 travailleurs sociaux formés à la médiation culturelle depuis ses débuts. En outre, un troisième volet d'actions se développe ces dernières années, à travers la participation de l'association au montage et au suivi de projets culturels, en tant que coordinateur ou chef de projets. Il s'agit par exemple d'œuvrer à la mise en place d'un « parcours du spectateur » avec les habitants et le personnel d'une commune. Culture du Cœur met désormais à disposition des établissements publics et collectivités territoriales ses compétences en expertise sur les publics du champ social. Enfin, en ouvrant ses formations à la médiation culturelle à certains demandeurs d'emploi, et pas uniquement aux travailleurs sociaux salariés, Culture du Cœur participe directement à la réinsertion professionnelle de plusieurs chômeurs, ainsi formés pour animer une de ses permanences. Les formations de l'association leur permettent plus globalement de s'insérer dans les métiers de l'animation socio-culturelle.

[vi] Comme le démontrent notamment les grandes enquêtes statistiques sur les pratiques culturelles des français menées par Olivier Donnat et le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication : http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php.

[vii] La désaffiliation sociale est une forme d'exclusion marquée par « *l'absence d'inscription du sujet dans des structures qui portent un sens* » (Castel, 1995 : 673).

[viii] Disponible de façon trimestrielle sur le site du ministère et des 19 institutions y participant. Cf par exemple http://www.musee-orsay.fr/fr/espace-professionnels/professionnels/relais-du-champ-social/vivre-ensemble.html, consulté le 16 janvier 2015.

[ix] Comme par exemple les actions menées par le service de médiation culturelle de la Grande Halle de la Villette, où un poste de chargé du champ social fut créé dès 2002.

[x] *Le monde*, 31 janvier 2013, ROLLOT Catherine, « Exclusion d'une famille du Musée d'Orsay : le ministère de la culture embarrassé », consulté en ligne le 12 janvier 2015. http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/01/31/exclusion-d-une-famille-du-musee-d-orsay-le-ministere-de-la-culture-embarrasse_1825391_3224.html#tvYXRJpsYcJf1Jjq.99. Cf. également Libération, Evacués du musée d'Orsay pour cause d'odeur, 29 janvier 2013, http://www.liberation.fr/societe/2013/01/29/evacues-du-musee-d-orsay-pour-cause-d-odeur_877777